

IMPRESSUM

Rédaction : Doriane et Laurent Muhlemann
Rue Joseph-Berthet 4
1232 Confignon
Parcelle no 95

Adresse e-mail : jardins@muhlemann.ch
Site Internet : www.muhlemann.ch

Journal à parution trimestrielle
Numéro 4/15

Couverture : Joyeux Noël

* * *

Les suggestions, commentaires, lettres de lecteurs et petites annonces peuvent être adressés à l'adresse ci-dessus.



COPY PAP SA
Communication

Impressions
Supports Visuels
Réalisation Publicitaire

Ch. Château Bloch 10
1219 Le Lignon - GE
Tél.: 022 940 31 30
Fax: 022 940 31 32

www.copypap.ch
info@copypap.ch

Chronique des jardins familiaux de Bernex



Joyeux Noël

Octobre à décembre 2015
No 4/15



CERCLE DES AGRICULTEURS DE GENEVE ET ENVIRONS



PRODUITS MENAGERS - VINS - BOISSONS – PRODUITS DU TERROIR
PLANTONS – FLEURS – OUTILLAGE – ENGRAIS – TERREAUX
MACHINES DE JARDIN - ALIMENTS POUR ANIMAUX

1242 SATIGNY

Rue des Sablières 15

Voie n° 11A

T 022 306 10 10

F 022 306 10 11

info@satigny.landi.ch

1252 MEINIER

Route de Compris 14

T 022 752 44 71

F 022 752 47 08

info@meinier.landi.ch

1233 LULLY-BERNEX

Ch. des Cornaches 1

T 022 850 91 60

F 022 757 61 79

info@lully.landi.ch



ICI, EMPLACEMENT LIBRE POUR VOTRE PUBLICITE !

Contactez la rédaction pour connaître les conditions !



INTERVENTION TECHNIQUE
022 307 22 22
électricité • télécommunications
automatisation de portes et portails

LAYDEVANT. sa



PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

• *LE SPÉCIALISTE DU
RECYCLAGE*

• *GRAVIÈRES*

• *LOCATION DE MACHINES*

*Contribue
à la protection
de l'environnement*



Achat - conseils - vente pour le client

dans les domaines suivants :

Antiquités - objets de collection - débarras complets

Laurent Mühlemann - Tél. 079/302 38 38 - laurent@muhlemann.ch



Le parcellaire recevra la décision de la commission de taxation à son domicile, cette décision est en principe irrévocable, mais sachez que votre comité n'a aucun pouvoir en la matière, une contestation motivée ne pourra se faire qu'auprès de la FGJF. Il lui sera remis également un formulaire sur lequel il pourra lister les reprises hors taxation FGJF qu'il veut faire valoir (aménagements intérieurs, installation solaire, outillage, machines, etc...) auprès du repreneur. Il faut savoir que ce dernier n'est en aucun cas tenu de les accepter et que l'attribution de la parcelle n'est pas liée aux reprises ; dans ce cas le parcellaire sortant pourra encore négocier avec le demandeur et en si aucun accord n'intervient il devra partir avec ces éléments.

Le sortant remettra les clés au membre du comité en charge de la remise et devra mettre en ordre sa parcelle, terrain labouré, libre de tous déchets et de mauvaises herbes, remise aux normes selon besoin. Le comité contactera des repreneurs potentiels en suivant la liste des candidats en attente, liste remise au groupement par la FGJF et qui est composée des candidatures inscrites auprès d'elle.

Lorsqu'un accord a été trouvé entre les deux parties, la signature et la remise des clés se fait en présence du membre du comité en charge de la procédure, le paiement se fera sur le compte du groupement qui transmettra la somme après vérification au sortant.

Il est important de connaître cette procédure afin d'éviter des déconvenues de dernier instant.

Sachez cependant que votre comité n'est là que pour vous aider et n'est en aucun cas partie prenante dans cette transaction.

Souhaitant avoir amené quelque lumière en la matière et en espérant devoir vous rencontrer le plus tard possible pour la mise en route de cette procédure, je souhaite à toutes et tous des Fêtes heureuses et lumineuses.

Jacques Magnin

Membre du comité des Jardins de Bernex en charge des remises de parcelles ;

Vice-président de la FGJF ;

Président a.i. des Jardins de Champ Bossu .

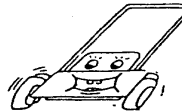
SOMMAIRE

Éditorial - La pensée positive	p. 4
Que deviennent limaces et escargots en hiver ?	p. 5
Jeu de Noël pour les petits 4/15	p. 6
Solution du jeu 3/15 - mots suisses romands	p. 7
Concours de la courge et autres records	p. 8 et 9
Le céleri branche	p. 10
Recettes de Noël : vin et jus d'oranges chauds	p. 11
Décembre et janvier - travaux au jardin	p. 12
Mot du comité - M. Jacques Magnin	p. 13 et 14
Impressum	p. 16

**MACHINES
DE JARDIN
FABRICE FOGAL**



Tondeuses
Tracteurs
Débroussailleuses
Tronçonneuses
Souffleuses
Aspirateurs



**Réparations
Entretien
Vente**

13, chemin de la Cartouchière
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 / 794 09 60
Fax 022 / 794 24 19

EDITORIAL - LA PENSEE POSITIVE

Entre les attentats qui éclatent aux quatre coins du monde, la guerre aux portes de l'Europe et sa vague de réfugiés, la montée des océans due aux changements climatiques et, reléguée au second plan, une crise économique toujours présente, le « Joyeux Noël » de cette année résonne d'une manière bien particulière.

En Suisse, nous avons la chance d'avoir un rôle de spectateur, pour combien de temps encore ? L'être humain, responsable de tous ces maux, et que l'on sait capable du meilleur comme du pire, réussira vraisemblablement à résoudre ces crises, mais à quel prix !

L'expression *faire contre mauvaise fortune bon cœur* est toute indiquée dans cette période chahutée, car seule une pensée positive débouchera sur un monde meilleur. Des valeurs délaissées telles la solidarité et l'entraide resurgissent dans la société civile. Il est nécessaire par ailleurs de chercher à comprendre au mieux les problématiques actuelles, seule manière d'éviter les raccourcis, les amalgames de toutes sortes pour enfin réagir avec la plus grande justesse. L'innovation sera aussi l'une des cartes maîtresses dans les luttes qui devront être menées, notamment celles liées aux nouvelles sources d'énergie.

A notre niveau, peut-être est-il raisonnable, en cette période de fêtes, de décrocher quelque peu de l'actualité pour ne pas entamer la joie d'être réunis en famille, profitant encore des regards émerveillés des plus petits qui ont un droit à l'innocence ? Un peu comme des vacances reposantes à la mer ou à la montagne, une coupure des affres du monde ne peut être que salutaire. Notre petit lopin de terre, aidé par les frimas de l'hiver, se reposera lui-aussi, emmagasinant des ressources nécessaires à son renouveau printanier et voyant se réduire à un nombre acceptable nos hôtes les limaces, punaises et autres gourmands.

Ne nous privons donc pas de nous adresser un message d'amour et de nous souhaiter un « Joyeux Noël » !

MOT DU COMITE - 2015 Fin

Pour chacun de nous ce titre signifie que l'année 2015 touche à sa fin et que 2016 prendra le relais, mais pour certains d'entre-nous cette échéance marque la fin d'un cycle, d'un temps heureux, celui du jardinage au sein de notre groupement. En effet une dizaine de nos parcellaires ne seront plus membres de notre groupement l'an prochain. Certains, fatigués par le temps se voient obligés de jeter l'éponge, d'autres suite à un changement dans leur vie n'ont plus la disponibilité nécessaire pour suivre un jardin et d'autres enfin ont rejoint en cours de route le « Grand Jardin Céleste » qui nous attend tous.

Laisser son jardin n'est pas chose simple, c'est toujours un déchirement, tant de bonnes et mauvaises années, tant de souvenirs personnels, familiaux et amicaux ; c'est souvent un morceau important de sa vie et de ceux qui nous entourent qu'il faut abandonner. Alors, comment s'y prendre.....

Notre règlement stipule que les remises de parcelles doivent faire l'objet d'un courrier « Recommandé » qui devra nous parvenir au plus tard le 30 septembre pour la fin de l'année. Dans le cas contraire, une participation de 1/12 de la cotisation sera due par le parcellaire sortant. Un accusé de réception vous sera envoyé par le secrétariat de notre comité qui avertira la commission de taxation de la Fédération Genevoise des Jardins Familiaux (FGJF) pour effectuer la taxation du chalet, de la pergola, des chemins et bordures et des arbres fruitiers, pour autant que chacun de ces éléments respecte les normes en vigueur, mais ne pourra en aucun cas dépasser CHF 13'900.- pour éviter tout abus et toute spéculation et permettra à chacun d'accéder à la propriété d'un chalet. Si certains éléments sont hors normes, une moins-value pourra être prononcée par la commission. Celle-ci sera indicative si le parcellaire procède à la remise en ordre lui-même. Dans le cas contraire elle servira à payer une intervention extérieure pour la remise en état. Un émolument de CHF 180.- sera perçu pour les frais occasionnés.

DECEMBRE ET JANVIER - TRAVAUX AU JARDIN

C'est une période calme en raison des rigueurs de l'hiver. Il est possible de laisser la parcelle dans l'état où elle se trouvait à la fin novembre, après avoir préparé l'hivernage. Certains profitent de petits moments plus cléments pour se rendre au jardin et réaliser de petites tâches. Cela peut être la réparation d'un châssis, le nettoyage d'outils ou l'entretien du chalet. Sur le terrain, il est possible de procéder à quelques petites actions, comme :

- ✓ semer de l'engrais vert
- ✓ planter la rhubarbe et la couvrir avec un paillis
- ✓ éventuellement épandre du compost, de la cendre ou amender le terrain avec du sable
- ✓ si des fortes gelées sont annoncées, il faut protéger les brocolis, pailler les artichauts. Chez nous, l'idéal serait de rentrer les cardons, encore emballés, pour les placer dans une cave ou un garage non chauffé afin qu'ils blanchissent mais ne gèlent pas
- ✓ il est possible, si le temps se radoucit (hors période de gel), de procéder déjà à une taille d'entretien des poiriers et autres arbres à pépins pour autant que l'on distingue déjà les boutons à fleurs, sinon il faut attendre un peu
- ✓ tailler les rameaux des touffes de groseilliers à la moitié de leur longueur
- ✓ éliminer les fruits momifiés qui restent accrochés aux arbres ou arbustes car ils constituent un important foyer de maladies
- ✓ mettre en jauge dans du terreau ou du sable, par exemple dans le chalet, les légumes racines comme les carottes, les betteraves, céleris-raves afin d'éviter qu'ils gèlent
- ✓ si le sol s'est ramolli, l'on peut profiter pour labourer des surfaces qui ne l'étaient pas encore

QUE DEVIENNENT LIMACES ET ESCARGOTS EN HIVER ?

Escargots

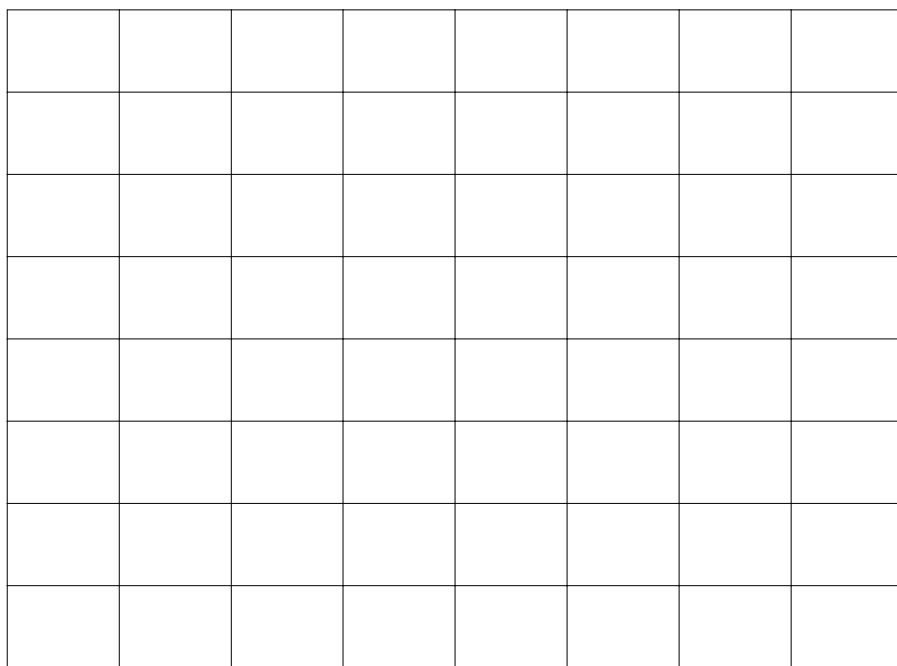
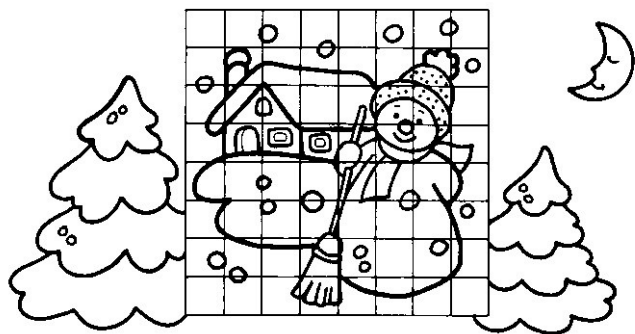
Même si ces petits gastéropodes se régalent de nos salades, il n'en reste pas moins qu'ils ont, dans le public, une côte de popularité plus élevée que leurs cousines les limaces. Leur jolie coquille, servant de refuge, y est certainement pour quelque chose. L'escargot est un mollusque dont la coquille s'agrandit constamment, jusqu'à ce qu'elle atteigne la taille adulte; à ce moment un petit bourrelet se forme sur son rebord. Inutile de proférer des insultes à son égard car il est sourd et presque aveugle, ses yeux, situés aux extrémités de ses antennes, étant peu efficaces. Par contre, il est très doué pour sentir ses légumes préférés grâce à des petites tentacules. Il ne croque pas ses aliments, mais utilise sa langue comme une râpe. Les escargots doivent manger des coquilles d'œufs ou des petits cailloux pour constituer une solide coquille. En hiver, l'escargot va se retirer dans un petit coin tranquille, par exemple sous des feuilles, rentrer dans sa maison et fermer l'ouverture au moyen d'une bave qui va se solidifier, nommée l'épiphragme. Tous ne passeront pas l'hiver, mais la relève est là car les petits œufs qu'ils auront pondus, mous comme du caviar et déposés dans le sol à 5-10 cm, éclore au printemps !

Limaces

Voisines des escargots, les limaces sont des animaux à sang froid, essentiellement nocturnes et actives uniquement si le temps est très humide. Leur mucus les protège contre la déshydratation et leur permet d'échapper parfois à leurs proies. Elles sont hermaphrodites, c'est-à-dire alternativement mâle ou femelle. Elles pondent en automne et au printemps et enterrent leurs œufs par paquets de 10 à 50. A la différence de leurs cousins, elles n'ont pas de coquille et doivent s'enterrer pour ne pas périr en hiver. Elles meurent si la température descend en dessous de -2°, ainsi, si l'hiver est rigoureux, le nombre de limaces est moindre la saison suivante. Les œufs souffrent aussi d'un hiver froid.

JEU DE NOEL POUR LES PETITS - 4/15

En t'aidant de la grille ci-dessous, recopie le dessin de Noël, puis colorie-le !



RECETTE DE NOËL : VIN CHAUD ALSACIEN

Pour vous réchauffer en cette période de Noël, voici une recette traditionnelle de vin chaud, tel qu'il est fait en Alsace.

Ingrédients (pour 12 personnes) :

- 1,5 litre de vin rouge (bordeaux ou bourgogne pas trop corsé, ni avec trop de tanin, sinon un pinot noir ira aussi très bien)
- 250 g de sucre roux
- 1 zeste de citron (bio) et 1 zeste d'orange (bio)
- 2 bâtons de cannelle et 2 clous de girofle
- 2 étoiles de badiane (anis étoilé), si vous en avez
- 1 morceau de gingembre émincé
- 1 pointe de couteau de noix muscade râpée

Préparation de la recette :

Mélanger tous les ingrédients et porter à ébullition très doucement. Laisser frémir 5 minutes. Servir très chaud dans des verres en filtrant à l'aide d'une passoire. Disposer une rondelle d'orange par verre.

ET POUR LES ENFANTS, LE JUS D'ORANGES CHAUD

Ingrédients

- 8 oranges fraîchement pressées
- 1 grand verre d'eau
- 60 g de miel
- 1 bâton de cannelle, 1 étoile d'anis
- 1 citron (non traité après récolte)

Couper le citron en rondelle, en gardant la peau. Dans une casserole, faire frémir l'eau avec la cannelle, l'anis, le miel et le citron. Ajouter le jus d'orange et chauffer doucement sans faire bouillir. Avant de servir, récupérer la cannelle et l'anis. Les rondelles de citrons peuvent servir à décorer les tasses.

LE CELERI BRANCHE

Voici un légume que l'on ne trouve pas dans tous les jardins et pourtant ses feuilles et ses côtes peuvent parfumer avec bonheur nos soupes, sauces, apéritifs et quelques autres préparations culinaires. Le céleri rave (*Apium graveolens rapaceum*) et le céleri branche (*Apium graveolens dulce*) appartiennent à la même espèce mais sont d'une variété différente. A l'état sauvage, il aime l'humidité, les bords de ruisseaux. Le céleri est aussi très bon pour la santé; ce n'est donc pas par hasard si les rois de France ainsi que les Grecs et les Romains le recommandaient. Il est tonique, diurétique, anti-inflammatoire et est utile pour lutter contre le cholestérol, la goutte, l'arthrite car il contribue à éliminer l'acide urique. Des études récentes ont permis de découvrir qu'il réduit la perte de mémoire liée à l'âge en améliorant l'afflux sanguin cérébral.

Comment le cultiver ?

Le semis a lieu au mois de mars, en terrine à l'intérieur. Lorsque le plant possède trois vraies feuilles, c'est le moment de le transplanter en godets.

Après les Saints de Glace, mi-mai, c'est le moment de le planter en pleine terre. Le céleri aime les sols frais et riches en compost ou fumier bien décomposé. Laissez environ 30 cm entre les plants.

L'arrosage doit être généreux, sinon sa croissance va s'en ressentir et ses côtes seront filandreuses. Pour être savoureuses et moins amères, les côtes doivent être blanchies. Une fois le plant ayant atteint une trentaine de centimètres, supprimez les pousses latérales puis ceinturez les tiges avec du carton ondulé fixé avec de la ficelle sans trop serrer. Après deux ou trois semaines, les côtes seront prêtes pour la consommation.



SOLUTION DU JEU 3/15 - MOTS SUISSES ROMANDS

Voici les définitions de ces quelques mots de notre parler romand. Bravo à celles et ceux qui les connaissaient toutes :

appondre	joindre, mettre bout à bout
barjaquer	bavarder
un boguet	un vélomoteur
un bracaillon	un bricoleur du dimanche
une casco	une assurance auto
chibrer	au jass, renoncer à faire l'atout en faveur de son partenaire
un clopet	une petite sieste
des coitrons	des petites limaces
un dévaloir	vide-ordures en forme de couloir dans un immeuble ou couloir dans les forêts de montagnes pour faire descendre les billes de bois
un foehn	un sèche-cheveux
une golée	une gorgée
mascogner	une antisèche pour tricher
potu	boudeur, renfrogné
un ristrette	un petit café
une pive	un cône des conifères
traversant	un appartement qui donne sur les deux faces opposées d'un bâtiment

CONCOURS DE LA COURGE ET AUTRES RECORDS

Voici les résultats du concours de la courge la plus lourde. Huit courges ont été pesées et ce ne sont pas toujours les plus imposantes qui sont les plus lourdes ! Cette année, nous avons un gagnant qui n'avait jamais remporté le concours auparavant. Il s'agit de Mme et M. Dietrichs, parcelle 59, dont l'une des nombreuses et belles courges avait un poids de 32 kg ! Bravo à eux qui recevront l'habituelle magnum de vin lors de l'assemblée de printemps ainsi qu'aux autres participants ! Voici les résultats :

Rang	Parcelle	Nom	Poids kg
1	59	Klaus Dietrichs	32
2	78	Augusto Pena	19
3	92	Maria Ferreira Soud	17.5
4	91	Albert Afonso	16
4	61	Francisco Marfil	16
6	103	Jean-Luc Pitetti	15
7	4	Aniello Nese	13.5
8	118	Santina Triolo	13

Toujours dans le cadre des records de légumes, le Zürichoïse Beni Meier, qui avait battu le record du monde l'an dernier avec sa courge de 1'054 kg a gagné également le concours suisse cette année, mais avec une courge pesant « seulement » 750 kg, faute à un été trop chaud. D'autres variétés de légumes ont malgré tout bien profité de cet été exceptionnellement chaud. C'est le cas des concombres et carottes de Jürg Wiesli, un habitant de Dozwil (TG), qui a en outre battu trois records de Suisse: ceux de la plus grosse carotte (1,9 kg), du plus gros concombre 7,6 kg et de la plus grosse Field-Pumpkin (31,7 kg), une variété de courge destinée à la consommation. Il a aussi battu le record d'Europe du plus gros tournesol, avec une tête de fleur mesurant 66 cm de diamètre. Nous avons encore des progrès à faire du côté de Bernex !

Quelques records mondiaux ! Un chou de 34 kg, un oignon de 8 kg et un cornichon de 54 kg !

